Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 19 (1939)

Heft: 5

Artikel: La onzième région économique

Autor: Boude, Antoine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888895

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA ONZIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE

AVANT-PROPOS

Il y a quelques mois le Président de la Chambre de Commerce de Marseille a été convié à une conférence organisée à Lausanne par le Syndicat des Meuniers de la Suisse Romande à l'effet d'étudier toutes les mesures susceptibles d'intensifier l'importation en Suisse romande des céréales transitant par le port de Marseille.

J'ai gardé de cette réception le plus agréable souvenir. Les traditions d'hospitalité de nos amis de la Suisse Romande sont trop connues pour que j'aie besoin de m'étendre sur la réception à la fois cordiale et instructive qui m'a été réservée à moimême et aux personnalités qui m'accompagnaient.

Au surplus, la Chambre de Commerce française de Lausanne, que dirige avec tant d'amabilité et de compétence mon Ami M. Pouillot, avait été naturellement conviée à cette manifestation et de ce fait les Français installés en Suisse Romande ont pu se joindre aux Français de Provence, pour proclamer les liens indissolubles d'amitié qui existent entre la France et la Suisse.

Au cours de l'excursion que nous avons pu effectuer dans le canton de Vaud et sur les bords du Léman, j'ai senti, mieux encore que je ne l'avais fait dans mes précédents voyages en Suisse, les attaches profondes qui, sur le plan

spirituel et moral, relient les populations des vallées du canton de Vaud avec celles de la Vallée du Rhône, et en particulier de la Provence : mêmes cultures, même façon de comprendre l'existence à la fois sérieuse et souriante, même cordialité dans les rapports, même humour dans les conversations. Le sillon de la Vallée rhodanienne, qui depuis la source du Rhône, jusqu'à son embouchure, a formé dans un même creuset toutes les populations qu'une même civilisation a unies, reste le lien vivant de nos aspirations communes.

C'est pour cette raison que j'ai accepté avec joie de rédiger pour la Revue Économique Franco-

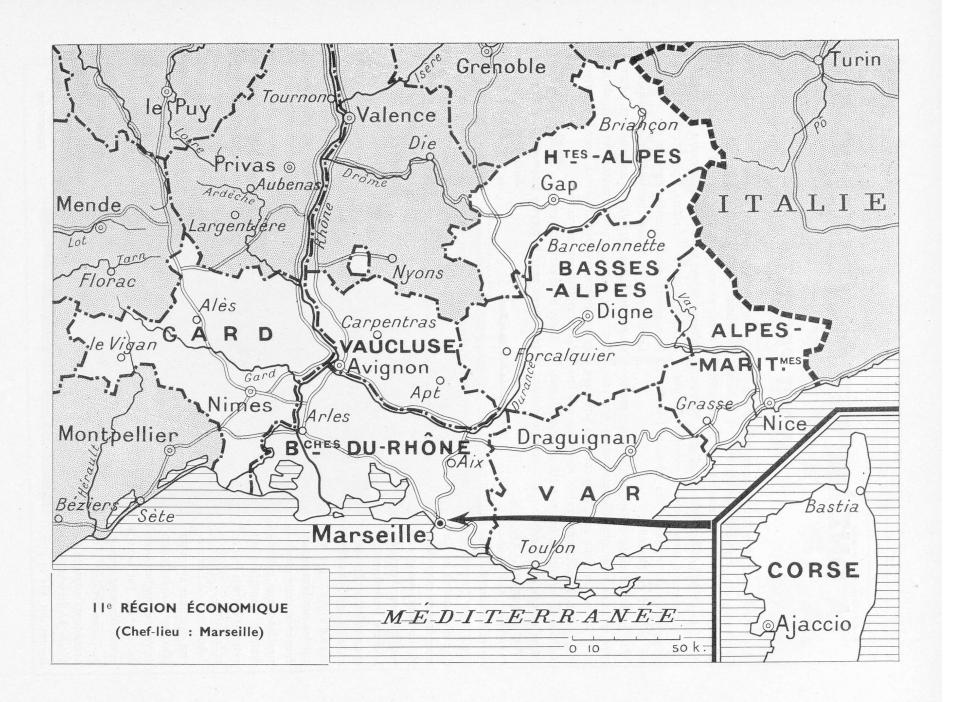
Suisse un article sur la XIe Région Économique, c'est-à-dire sur la Région de la Provence, et un article sur le port de Marseille et ses rapports avec la Suisse.

Tout ce qui dans l'ordre économique, dans l'ordre moral, permettra aux Provençaux et aux Suisses Romands de mieux se connaître, s'estimer davantage et de resserrer entre eux des liens d'affection précieux, rentrera toujours dans les buts poursuivis avec le plus d'ardeur par la Chambre de Commerce de Marseille.



Antoine BOUDE,

Président de la Chambre de Commerce de Marseille. Président de la XIº Région Economique.



LA ONZIÈME RÉGION ÉCONOMIQUE

Le XI^e Région Économique est formée par la réunion des Chambres de Commerce d'Alès, Arles, Avignon, Digne, Gap, Nice, Nîmes, Toulon, Ajaccio, Bastia et Marseille, cette dernière Compagnie étant au surplus le siège administratif de la Région.

Le but de la présente étude est d'esquisser sommairement le cadre géographique de la XI^e Région Économique, de dresser le tableau de ses activités en étudiant particulièrement les relations existantes entre la XI^e Région Économique et la Suisse.

I. — Description géographique de la XI^e Région Économique

La XI^e Région est limitée au Nord par le Massif de l'Oisans, au Sud par la Méditerranée, à l'Ouest par le versant rhodanien des Cévennes, à l'Est par la frontière italienne. Elle comprend en outre la Corse.

Au point de vue orographique, elle est marquée d'abord par un plissement ancien d'orientation générale Ouest-Est qui a formé les chaînes montagneuses de Provence : Maures et Estérel, et donne à la côte provençale un aspect fracturé si caractéristique.

D'autre part, le plissement alpin, orienté Nord-Sud, sépare les territoires français de ceux de l'Italie du Nord.

La Corse est constituée par le prolongement de ce plissement.

En ce qui concerne l'hydrographie, il est à remarquer que le territoire de la XIe Région Économique ne comporte pas de fleuves importants qui lui appartiennent en propre : le Var, l'Argens et le Ga-

peau, qui se jettent dans la Méditerranée, ne présentent aucun intérêt économique.

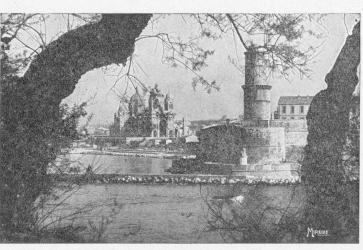
Par contre, le Rhône joue un rôle très important de liaison tant au point de vue culturel qu'économique entre les divers éléments de la XI^e Région Économique et son arrière-pays. Il sera nécessaire d'y revenir.

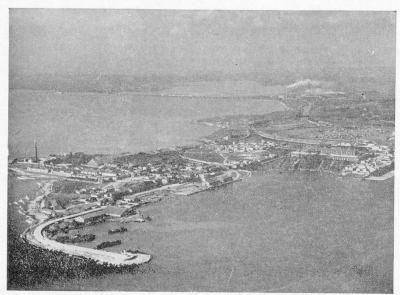
Les affluents du Rhône, s'ils ne sont pas utilisés par la navigation, empruntent tout au moins des vallées profondes et bien marquées qui sont caractérisées par une circulation intense: la vallée de la Durance est particulièrement intéressante à ce point de vue. Si dans l'Antiquité et le Moyen Age elle constituait une liaison fluviale intéressante entre le Haut et le Plat Pays, sa vallée connaît de nos jours une circulation économique et touristique intense depuis les plaines de Provence jusqu'aux villes de montagne des Hautes-Alpes. De même, la vallée du Gard sert de voie de pénétration vers les plaines du Languedoc et les monts des Cévennes.

Dans cette Région aux aspects si différents puisqu'elle s'étend des glaciers de la Barre des Ecrins aux palmiers de la Côte d'Azur et des fraîches vallées du Comtat Venaissin aux plateaux désolés des Basses-Alpes, le climat est le facteur commun qui donne aux Alpes et à la Provence un très grand caractère d'unité. Alors que les Alpes du Nord

> sont caractérisées par un climat océanique, aux précipitations pluvieuses abondantes, le climat de la XIe Région, depuis Marseille jusqu'au col du Lautaret, est méditerranéen: pluies rares, même en haute montagne, écarts de température considérables entre l'été et l'hiver, sauf au voisi-







(Collection photographique de la Chambre de Commerce de Marseille)

Port-de-Bouc

nage de la mer, et surtout ciel pur et vent qui donnent à la Provence et aux Alpes méridionales leur physionomie si particulière.

Le peuplement de la XIe Région Économique est d'origine fort ancienne. Ce territoire est essentiellement marqué par la culture latine. La civilisation romaine tôt répandue parmi les populations des plaines et de la côte a laissé des traces durables et des vestiges historiques précieux à Aix, Avignon, Orange, Nîmes, Sisteron, Briançon et jusqu'aux

cols des Alpes qu'empruntaient les grandes voies impériales romaines.

Actuellement la population légale de la XIe Région Économique s'élève à 3.275.000 habitants, dont plus du tiers est constitué par les habitants des Bouches-du-Rhône (1.225.000). La surface de la XIe Région Économique étant d'environ 4.300.000 hectares, c'est dire que sa densité kilométrique est faible : elle comprend en effet des régions montagneuses peu peuplées et pauvres dont la population diminue en raison de l'émigration. Les grandes villes sont, avant tout, maritimes : Marseille, Toulon et Nice, les villes principales de la XIe Région, sont cependant d'une

importance appréciable. Ce sont pour les Alpes : Briançon, Embrun, Gap, Digne, Barcelonnette; pour la côte : La Ciotat, La Seyne, Hyères, Grasse, Menton; pour le Gard : Nîmes, Alès et Bessèges, grandes agglomérations dont l'activité industrielle est cependant plus marquée; pour la vallée du Rhône : Avignon, Orange et Tarascon; pour la Corse : Ajaccio, Bastia et Calvi.

II. — Les activités de la XI^e Région Économique

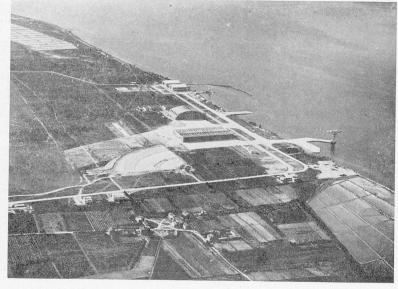
a) Productions agricoles. —

La production agricole est assez diverse, s'effectuant sous un régime de propriété très divisée.

Le blé domine en Vaucluse et dans les Basses-Alpes. Sa production alimente la consommation locale, mais il est nécessaire de la compléter par des achats aux autres régions productrices de France.

La culture de la vigne est plus répandue et plus fructueuse : les départements du Gard, du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône produisent de bons vins de consommation courante, dont une

L'Aéroport de Marignane (Collection photographique de la Chambre de Commerce de Marseille)



bonne partie est vendue sur le marché de Paris, et dont certains crus, tels le Châteauneuf-du-Pape et le Tavel, ont une réputation méritée.

Mais les cultures vraiment caractéristiques de la Région sont les primeurs, les fruits et les fleurs.

La culture des primeurs et des fruits est particulièrement répandue dans la vallée du Rhône, celle de la Durance et dans les plaines qui les environnent. Les marchés de Cavaillon, Avignon, Carpentras, Monteux, Le Thor, Barbentane, Châteaurenard, Pertuis, Graveson, Hyères, expédient, tant pour la consommation locale que pour celle de l'étranger (Suisse notamment) des quantités considérables de choux, pommes de terre, tomates, melons, salades, haricots verts, asperges, olives, poires, cerises, pêches, amandes et truffes.

La culture des fleurs fournit un aliment florissant au commerce local et d'exportation : des arrondissements entiers vivent de l'industrie florale, comme les pays d'Ollioules, d'Hyères, la côte maritime des Maures, les cantons de St-Raphaël et de Fayence dans le Var, les environs de Cannes, Grasse et Nice. Dans l'intérieur de la province, la lavande sauvage ou cultivée fait l'objet d'un commerce important. Elle est surtout utilisée pour la distillation.

Les prairies et pacages sont particulièrement répandus sur l'ensemble du territoire de la XIe Région. En raison de la sécheresse du climat, ils sont particulièrement favorables à l'élevage du mouton, qui, à la saison chaude, transhume vers les pâturages des Alpes. Le cheptel ovin de la XIe Région représente environ 1.700.000 moutons, soit 1/10 du cheptel ovin français. Les forêts couvrent de grandes étendues (1 million d'hectares environ). Elles consistent surtout en pins (poteaux de mines et résine) et en chênes-lièges et châtaigniers dans le Var et en Corse.

Marseille : le vieux port





b) Productions telluriques. — La diversité du sol de la XIe Région Économique a sa réplique dans le sous-sol. On y trouve des combustibles minéraux dans le Gard (bassins houillers de Bessèges et de la Grand-Combe), dans les Bouches-du-Rhône (bassins de lignites de Gardanne, Valdonne, Trets), dans les Basses-et Hautes-Alpes. Le Var renferme les plus importants gisements de bauxites de France, plus spécialement dans l'arrondissement de Brignoles. L'abondance de ce minerai a entraîné la création d'usines d'alumine ou d'aluminium dans le Var, au Luc; dans les Bouches-du-Rhône, à St-Marcel, et à Gardanne; dans les Basses-Alpes, à St-Auban et dans les Hautes-Alpes à l'Argentière.

Mais là ne se bornent pas nos industries telluriques. On exploite également de la terre d'ocre en Vaucluse, des pierres à bâtir dans le Gard, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, il existe de belles carrières de pierre dure à Cassis, Toulon, St-Raphaël; enfin, en de nombreux endroits, des carrières d'argile ont donné naissance à des fabriques de céramique diverses. Des gisements fort importants existent en particulier à l'Estaque-St-Henri, près de Marseille, à Aubagne et dans le département du Var. Les tuiles et briques de la région de Marseille font l'objet d'une exportation appréciable. Les chaux et ciments sont fournis par presque tous les départements de la XIe Région Économique, où se trouvent une quinzaine d'usines fort importantes.

Il existe des salines dans la région d'Aigues-Mortes, en Camargue, dans le voisinage de l'étang de Berre et d'Hyères. Souvent, la présence de ces salines a motivé la création d'usines de produits chimique.

c) Industries. — Nous venons de passer en revue les principales productions naturelles de la XIe Région. Nous devons ajouter que les courants commerciaux ont entraîné la constitution de centres industriels étendus autour des grandes villes et dans le voisinage des bassins houillers.

L'industrie des corps gras : huileries, savonneries, stéarineries, glycérineries, graisses végétales et animales, est typiquement marseillaise. Bien que la tendance à la concentration et les conjonctures économiques aient réduit sensiblement le nombre des établissements, l'importance des usines et de

leur personnel place cette industrie au premier plan des industries de la région du Sud-Est. On évalue à 500.000 tonnes la consommation annuelle des usines marseillaises en graines oléagineuses, soit 55 p. 100 de l'ensemble des importations françaises. La production du savon de Marseille avoisine 200.000 tonnes par an. La stéarinerie a également une production appréciable. Quelques huileries et savonneries se rencontrent aussi à Nice, Nîmes et Draguignan.

Les industries métallurgiques et mécaniques viendraient en tête de tous les groupes industriels de la Région si l'on ne considérait que le nombre du personnel engagé. Mais, en dehors d'un certain nombre d'entreprises importantes, grand nombre d'ateliers ont un caractère plus artisanal qu'industriel.

Il convient toutefois de citer d'importantes forges et fonderies à Alès, les ateliers de constructions navales de Port-de-Bouc, la Ciotat et la Seyne, qui représentent 800 mètres de cales, avec des usines complémentaires pour machinerie et chaudronnerie à Marseille ainsi que des ateliers de constructions mécaniques, de matériel d'usines, de machines agricoles, de boîtes métalliques, d'appareils de chauffage, de fabriques d'aluminium, etc., etc...

La grande industrie chimique est, en majeure partie, concentrée autour de Marseille ou dans les centres qui disposent d'énergie électrique. On peut nommer, comme particulièrement importantes les usines d'acides sulfurique et chlorhydrique, super phosphates, carbonate de soude, alumine, raffineries de soufre, explosifs, carbure de calcium, peintures sous-marines, acide tartrique, etc...

Une industrie typiquement régionale est celle de la parfumerie. Dans la région des Alpes-Maritimes, à Grasse notamment, d'importantes distilleries extraient les essences de fleurs et ont une exportation prospère.

Au groupe des industries chimiques peut être rattachée l'industrie du raffinage du pétrole. Celleci s'est installée, depuis quelques années, à l'entrée et sur les rives de l'étang de Berre, annexe portuaire de Marseille. Elle met annuellement en œuvre près de 1.500.000 tonnes de pétrole brut, auxquelles il convient d'ajouter 140.000 hecto-

litres de pétrole raffiné et l million d'hectolitres d'essence de pétrole.

Les industries de l'alimentation groupent à Marseille d'importantes minoteries et semouleries, des usines de pâtes alimentaires, des raffineries de sucre, des conserves alimentaires. Toutes ces productions sont exportées en grande partie, grâce pour les produits dérivés du blé, au régime de l'exportation préalable. Citons aussi des confitureries dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, de nombreuses brasseries à Marseille, Nice, Nîmes, des fabriques de vins de liqueur (vermouth), des rizeries, maiseries, concasseries de pois, réglisseries, etc... Les industries textiles occupent également une place importante dans la XIe Région Économique. En tête vient l'industrie de la soie naturelle sous toutes ses formes, depuis l'élevage de la soie dans le Gard et le Var, jusqu'à la filature, le moulinage, et la bonneterie de soie. Le département du Gard possède le plus grand nombre d'établissements. Il s'y fabrique en particulier des bas de soie et de la bonneterie de soie d'une réputation mondiale. Quelques filatures existent aussi à Marseille, dans le Var et dans le Vaucluse.

La filature du coton est représentée dans les Hautes-Alpes, tandis que Marseille possède de très importantes usines de tissage de jute et de sacs, et des fabriques de scourtins pour l'huilerie. Les laines font l'objet d'un marché très important sur la place de Marseille, mais purement commercial. Par contre, l'industrie de la confection des vêtements est florissante à Marseille, Nîmes et Avignon.

L'industrie du papier et du carton est également représentée à Marseille, Arles, et l'Isle-sur-Sorgue par d'importantes usines.

Une place à part mérite d'être réservée, dans la présente étude, à l'industrie de la houille blanche. Les fortes et multiples dénivellations de terrains qui se rencontrent dans la XIe Région Économique, et qui amènent une circulation intense d'eau depuis les sommets des Alpes et des Cévennes jusqu'à la vallée du Rhône, sont éminemment favorables à l'installation d'usines génératrices de force électrique. Toutefois, l'irrégularité des débits, due au climat méditerranéen, n'est pas propice à l'installation de chutes de grande puissance, qui nécessiteraient l'établissement d'ouvrages d'art très onéreux. Aussi l'équipement hydroélectrique de la

Région s'est-il opéré sous la forme d'usines de petite et moyenne puissance, dont la plupart sont situées aux bords de la Durance. Ce sont, en descendant le cours de cette rivière, les usines de : Briançon (3.000 CV), l'Argentière (20.000 CV), Savines (20.000 CV), Ventvaon (45.000 CV), La Brillane (20.000 CV), Le Largue (9.000 CV), Manosque-Sainte-Tulle (55.000 CV). Dans les Alpes-Maritimes il faut signaler les usines de la Siagne (15.000 CV), du Loup (5.000 CV) et de Fontan (11.000 CV). Tel est l'équipement actuel, en énergie électrique d'origine hydraulique, de la XIe Région. L'insuffisance de cette production a néanmoins rendu nécessaire l'établissement d'usines thermiques importantes à Marseille, Manosque, Nice, Alès, La Grand'-Combe, Nîmes.

Enfin, un programme de captation des eaux de la Durance dans le canon du Verdon, en vue de la création de plusieurs centrales hydroélectriques, a été mis au point depuis plusieurs années. Son exécution a même été commencée mais a dû être interrompue par suite de difficultés d'ordre budgétaire.

La distribution et le transport de l'énergie électrique sont assurés dans la XIe Région Économique par les Compagnies de l'Énergie électrique du littoral méditerranéen, dont le siège est à Marseille, et le Sud électrique, dont le siège est à Avignon. D'importants projets d'adduction de l'énergie électrique produite dans les Cévennes et en Maurienne sont actuellement en cours de réalisation.

En dehors des grandes industries qui viennent d'être passées en revue, diverses industries, toutes locales, fonctionnent de-ci, de-là, sur tout le territoire de la Région : scieries, importantes dans le haut pays et dans le Var; bouchonneries dans ce département; tanneries à Aubagne, à Barjols, et dans le Var. L'industrie de la céramique fait également vivre, en dehors des grandes usines de briques, tuiles et carreaux, d'innombrables entreprises artisanales, dont la production très limitée a une valeur artistique unanimement appréciée : faïenceries d'Aubagne, Uzès, Vallauris, Moustiers; mentionnons, enfin, cette charmante industrie des santons et des crèches qui, chaque année, à la Noël, meuble les intérieurs provençaux, du plus riche au plus humble, de figurines naïves évoquant les scènes de la Nativité.

III. - Les relations économiques entre la XI° Région et la Suisse

Il est assez difficile de donner une notion complète et statistiquement exacte des relations économiques entre la XI^e Région et la Suisse. Ces échanges sont marqués en effet de la même diversité que les productions de la XI^e Région.

Les exportations de la XIe Région Économique en Suisse ont surtout un caractère agricole. Les fruits et primeurs viennent en tête. Ils comprennent essentiellement des raisins de table, des artichauts, des légumes divers et surtout des graines potagères, fourragères, des fleurs et des articles d'herboristerie; les principaux centres de production sont les régions de Châteaurenard, Saint-Rémy, Cavaillon et pour les fleurs la Côte d'Azur. Quant aux graines fourragères, elles proviennent des régions précitées et aussi de la vallée du Champsaur et du Bassin gapençais. Il faut citer particulièrement parmi elles l'avoine jaunâtre et le fromental. Ces graines semences sont particulièrement appréciées pour leur haute qualité germinative et font l'objet d'un courant très suivi entre la XIe Région et la Suisse. Elles sont d'ailleurs soumises aux analyses des stations officielles d'essai de semences de Zurich pour ce qui concerne la Suisse.

Parmi les autres produits agricoles il convient de citer le bois de noyer, les pommes de terre et les amandes, qui proviennent essentiellement des Basses-Alpes. De même, les Alpes-Maritimes expédient en Suisse des essences pour parfums et des huiles d'olive.

Enfin, les vins fins et les vins courants font l'objet d'échanges importants entre la XI^e Région Économique et la Suisse.

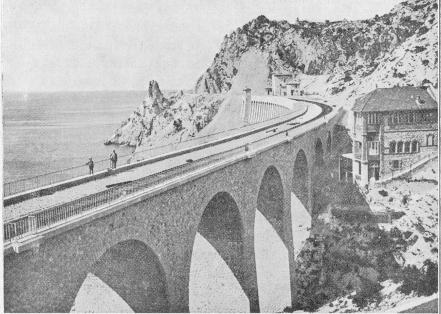
Toutefois, le contingentement qui frappe les vins ordinaires à leur entrée en Suisse limite notablement les possibilités d'exportation de la XIe Région pour ce produit.

Des négociations sont d'ailleurs engagées à ce sujet entre le Ministère français du Commerce et et le département de l'Économie fédérale.

Parmi les produits industriels plus spécialement exportés en Suisse, il convient de citer le charbon, — dont les mines du Bassin du Gard ont exporté 30.000 tonnes, en Suisse, pour l'année 1938, — et les bauxites.

Des renseignements chiffrés plus complets peuvent être produits en ce qui concerne les exportations de Marseille vers la Suisse.





Les principaux produits expédiés de Marseille en Suisse sont des huiles de coco et des huiles d'arachide, des gruaux et semoules de froment, quelques farines, des laines, des textiles et des produits chimiques. Une régression considérable affecte les exportations marseillaises sur la Suisse puisqu'elles sont tombées de 9.600 tonnes en 1934 à 3.736 tonnes en 1938.

Quant aux importations de la XIe Région Économique, en provenance de Suisse, elles concernent essentiellement des fromages, des pommes de table, du lait concentré, des machines et ouvrages en métaux et des produits divers.

Sur ces échanges également il convient de noter une régression considérable essentiellement due à la situation des changes entre la France et la Suisse.

Pour les seules exportations de Suisse sur Marseille le tonnage est tombé de 404 tonnes en 1934 à 121 tonnes en 1938.

En dehors des importations et des exportations proprement dites, un très important courant de transit s'effectue par fer à destination ou provenance de la Suisse par le port de Marseille.

En provenance de l'étranger la Suisse reçoit par le port de Marseille une partie notable des matières premières indispensables à son existence.

C'est ainsi, qu'en 1938, le port de Marseille a reçu pour la Suisse 90.818 tonnes de marchandises consistant essentiellement en céréales (59.000 t.), produits alimentaires et poissons (13.500 tonnes), textiles (1.280 tonnes), produits divers (16.000 t.).

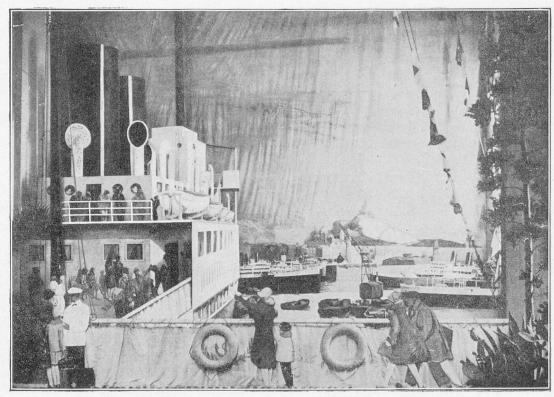
A l'inverse, Marseille est le port d'exportation de la Suisse vers l'Afrique du Nord et l'Extrême-Orient pour les machines et les métaux ouvrés, les tissus, les denrées alimentaires et les produits chimiques pour un total de plus de 10.000 tonnes.

Tant aux entrées qu'à la sortie, les chiffres du transit de ou pour la Suisse sont aussi en notable régression puisqu'en 1934 ils étaient, en ce qui concerne les marchandises à destination de la Suisse, de 122.000 tonnes et pour les marchandises en provenance de la Suisse de 13.760 tonnes.

Il convient cependant d'insister sur la nécessité vitale qu'il y a pour la Suisse à assurer par le port



(Photo Pacalet)



de Marseille la plus large quantité possible de son transit.

D'une part, ce port est l'intermédiaire le plus qualifié pour nombre des produits exotiques qu'utilise la République fédérale. Enfin, il présente pour la Suisse une grande sécurité.

Au surplus, le vigoureux redressement opéré par la France depuis un an en matière économique et en politique intérieure et extérieure constitue une raison de plus pour la Suisse d'accroître davantage encore l'utilisation de la voie de Marseille.

L'aménagement du Rhône. — Les besoins du commerce extérieur suisse recevraient une large satisfaction par l'aménagement intégral du Rhône, notamment au point de vue de la navigation. Par la création d'une artère navigable de Genève à la Méditerranée, les possibilités d'approvisionnement à bon marché de la Suisse seraient notablement accrues.

Les intérêts de la Suisse comme ceux de la France concordent sur la question de l'aménagement du Rhône. Ce large problème a reçu un commencement très appréciable de solution dans la création de la Compagnie nationale du Rhône qui a entrepris un aménagement du lit du fleuve depuis Lyon jusqu'à Marseille. La liaison de la Suisse semble, certes, techniquement plus difficile et financièrement assez onéreuse. Il convient de la considérer comme une œuvre de longue haleine, qui a déjà reçu de notables commencements et à laquelle devront persévérer les Gouvernements des deux pays.

IV. - Le tourisme en Provence

Il convient de faire une mention spéciale de l'industrie touristique dans la XI^e Région Économique.

Elle s'exerce depuis les cimes neigeuses du Briançonnais et les sommets des Cévennes jusqu'aux rives fleuries de la mer latine.

Grâce au développement des transports, à l'extension de l'hôtellerie, de nombreuses localités qui se mouraient lentement par suite de l'émigration de leurs habitants et de la pauvreté du sol ont pu se voir revivre.

Quelles possibilités presque infinies la Provence n'offre-t-elle pas au tourisme!

L'industrie hôtelière y bénéficie d'une nature merveilleusement diverse, d'un climat exceptionnel et de richesses archéologiques que l'on ne saurait trop vanter.

Les glaciers étincelants du Pelvoux, les combes aux beaux mélèzes du Queyras, le canon trop peu connu du Verdon, les sites sauvages des Cévennes ou des Maures, la corniche de l'Estérel, ce sont là des paysages totalement différents que la nature a placés à proximité les uns des autres pour nous permettre de mieux jouir de leurs merveilleux contrastes.

La mer et la montagne se touchent presque, et nous prodiguent leurs charmes en hiver et en été, car les stations de la Côte d'Azur, odorantes de fleurs et ombrées de palmiers, au bord de la mer vivifiante, trouvent des amateurs en janvier aussi bien qu'en août; et les sports d'hiver attirent, pendant la saison froide, les gens de la ville vers les stations d'altitude qui jadis ne retrouvaient la vie qu'au gros de l'été.

L'on ne vient pas en Provence seulement à cause de ses sites ou de son climat. Le pays est chargé d'histoire et son sol est parsemé des reliques d'un lointain passé. Orange et son grand mur, Arles, Nîmes, le Pont du Gard et Saint-Rémy nous parlent de la grandeur romaine, Avignon, ses palais, ses églises, ses murailles, nous rappellent les fastes pontificaux du moyen âge, comme Aigues-Mortes, dans la ceinture intacte de ses tours, nous suggère la vie d'une ville fortifiée du temps de saint Louis.

Marseille, la plus ancienne cité des Gaules, est fière de son abbaye-forteresse de Saint-Victor; mais, tout près d'elle, Aix, la ville parlementaire, déploie la grâce de ses hôtels des xvile et xville siècles.

Quelles évocations pittoresques ne pourraient suggérer le donjon des Baux et les ruines émouvantes qu'il domine! Et les vieilles abbayes de Sénanque, de Montmajour, du Thoronet, de Lérins, de Montrieux, ne frappent-elles pas par leur atmosphère de recueillement dans des sites pourtant très différents?

Il n'est pas de village, dans les vallées les plus reculées des Alpes, qui ne conserve quelques restes touchants ou précieux d'âges révolus : colonne

romaine, église romane ou ogivale, château fort ou simplement sculpture ou peinture.

Tout cela mérite l'attention, non seulement en raison de l'intérêt intrinsèque de ces vestiges, mais encore pour le cadre incomparable qui les accompagne. Nulle part plus que dans la région qui va du Mont-Aigoual au Mont-Viso, et des lagunes de la Camargue aux orangers de Menton, la nature et

l'histoire ne fournissent des rencontres et des contrastes plus exquis, plus inattendus et plus émouvants.

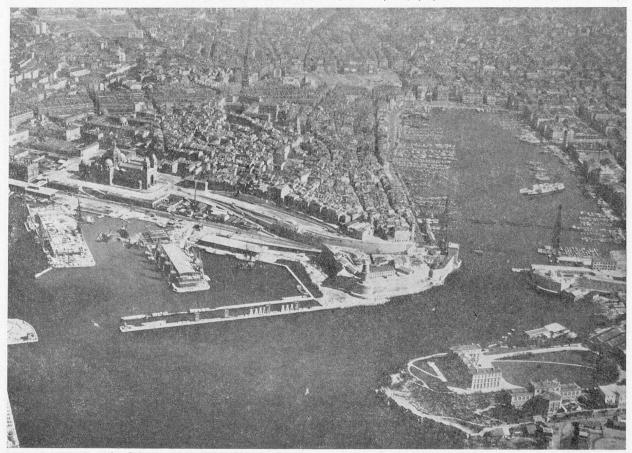
Antoine BOUDE,

Président de la Chambre de Commerce de Marseille.

Président de la XI^e Région Economique.

Marseille : Le vieux port et l'amorce du Bassin de la Joliette

(Collection photographique de la Chambre de Commerce de Marseille)



L'INDUSTRIE DE L'HUILERIE

La consommation de l'huile d'arachides s'est considérablement accrue au cours de ces dernières années.

Ce développement s'explique par des causes multiples et notamment par les progrès industriels qui ont amélioré les qualités en même temps qu'ils augmentaient les rendements. Ils ont permis d'abaisser les prix de vente des huiles d'arachides comparativement à ceux des diverses matières de remplacement. Certaines de celles-ci, comme le beurre par exemple, conserveront toujours une clientèle étendue; mais les huiles d'arachides ont tendance à remplacer, pour une majeure partie, les autres huiles comestibles ainsi que certaines graisses.

En dehors, en effet, de leurs avantages économiques, les huiles d'arachides présentent des avantages physiologiques et les milieux médicaux les recommandent pour leur digestibilité et leur action bienfaisante sur le foie.

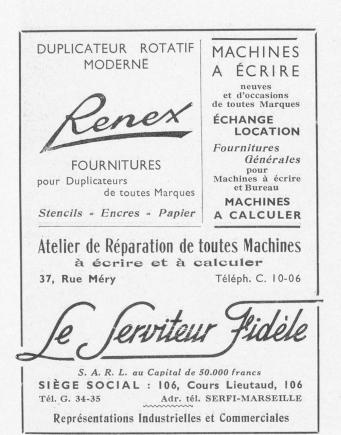
Bien entendu, ces vertus d'ordres divers sont d'autant plus appréciables que les huiles ont été fabriquées avec plus de soins.

Nous croyons devoir rappeler à ce propos, qu'une Huilerie Française, bien connue en Suisse, présente les garanties d'une réputation solidement établie. Il s'agit des Huileries Maurel et H. Prom et Maurel Frères, qui allient à la puissance de leurs installations, le perfectionnement des méthodes et le respect d'une longue tradition.

Cette Maison a été la première en France à fabriquer l'huile comestible provenant de la trituration des graines d'arachides. Ceci se passait en 1857.

Depuis cette date, tant par ses installations dans les pays de production de la Côte Française de l'Afrique Occidentale, qui produit les graines d'arachides les meilleures pour la fabrication de l'huile, que par des efforts sans cesse renouvelés, les usines de Marseille et de Bordeaux des Huileries Maurel et H. Prom et Maurel Frères ont prospéré en se développant. Elles disposent d'une flotte spéciale pour assurer le transport des importantes cargaisons de graines qu'elles triturent.

Les huiles Maurel ont acquis non seulement des débouchés considérables en France, mais également à l'étranger et notamment en Suisse, où les consommateurs de qualités supérieures apprécient tout particulièrement la qualité « Spéciale M » fabriquée avec des graines d'arachides de choix et avec des soins et une compétence qu'à notre connaissance aucune autre Huilerie n'a pu atteindre jusqu'à ce jour.





NICE ET SES HUILES D'OLIVE

On ne saurait parler de NICE, Capitale du Tourisme Mondial, sans consacrer une mention toute spéciale à ses HUILES d'OLIVE qui ont si largement contribué à sa réputation dans tout l'Univers.

La Région Niçoise, par la nature même de son sol, par son exposition privilégiée derrière une double ceinture de collines et de montagnes

l'abritant des vents du Nord, par le climat tempéré dont elle jouit en toute saison, est la véritable terre d'élection de l'olivier.

Aussi, dès la plus haute antiquité, l'arbre de Minerve, au feuillage argenté, a-t-il été cultivé dans cette région dont il a constitué l'une des plus symboliques parures; les populations, de siècle

en siècle, se sont habituées à le soigner et à tirer de ses fruits mûris à point cette huile d'or qui constitue un régal pour elles-mêmes, tout autant qu'une source très importante de revenus par l'exportation qui en est faite dans tous les pays.

A cet apprentissage constant, à cette œuvre continuelle, se sont formées de véritables générations de fabricants avertis, de dégustateurs au fin palais, de négociants consciencieux, qui, tous épris de leur métier et se transmettant de père en fils les principes les plus stricts de loyauté commerciale, ont contribué a répandre et à maintenir dans le monde entier, la renommée des huiles d'olive de Nice.

Il existe, certes, dans le bassin méditerranéen, d'autres régions oléicoles, plus vastes, d'un rendement plus considérable. Mais nulle part on n'y obtient des huiles aussi exquises; nulle part on ne trouve une compétence plus grande chez les fabricants comme chez les experts chargés de sélectionner les qualités convenant le mieux à chaque clientèle; nulle part le commerce n'y est exercé avec une plus scrupuleuse honnêteté et avec une plus méthodique régularité. C'est ce qui explique et justifie la faveur dont jouissent unanimement partout les Huiles d'Olive de Nice et des Alpes Maritimes.

